

GRAND LARGE

GRAND LARGE, DISPOSITIF DE DÉVELOPPEMENT ARTISTIQUE
INTÉGRÉ À « BOUSSOLE », L'AXE DU PROJET CONCERNANT
L'ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES MUSICALES

Le projet artistique, culturel et territorial (PACT) de LAC est structuré autour de 8 axes dont un consacré à la pratique musicale et au développement de projets : **Boussole**.

Parmi les diverses actions déployées, « Grand Large » est, depuis septembre 2024, le dispositif de développement artistique à l'adresse des groupes de musiques actuelles meurthe-et-mosellans.

Organisé en 4 niveaux distincts, il a pour objectif de les repérer, les valoriser et les accompagner en formation, diffusion et structuration et d'en soutenir une vingtaine chaque année.

Découvrez Grand Large



LE NIVEAU 3 DE GRAND LARGE : UN SOUTIEN À LA DIFFUSION SUR LE TERRITOIRE MEURTHE-ET-MOSELLAN

Afin d'aider chaque saison une douzaine de groupes de Meurthe-et-Moselle à se produire devant une diversité de publics et dans de bonnes conditions à l'échelle départementale en privilégiant les territoires plus ruraux (hors Métropole du Grand Nancy), LAC accompagne leur diffusion en soutenant directement les structures organisatrices qui les programment par un apport financier et en communication et en structuration de réseau. Ceci pour agir sur l'amélioration des conditions de tournée et sur la valorisation d'un circuit de diffusion de proximité au plus près des habitants. Ces structures peuvent être publiques (communes et intercommunalités) ou privées (associations, organisateurs réguliers de concerts...).

POUR CE FAIRE, L'AUTRE CANAL

- Porte à connaissance des structures organisatrices du territoire les 12 artistes Grand Large – Niveau 3 – sélectionnés par ses soins pour leur actualité, leur originalité et leur qualité artistique au travers de sa plateforme en ligne
- Apporte une aide financière aux structures organisatrices souhaitant programmer un ou plusieurs groupes
- Assure une communication départementale du dispositif et de l'ensemble des concerts liés
- Anime le réseau des structures organisatrices participant au niveau 3 de Grand Large

EN PRATIQUE

Vous souhaitez programmer un ou plusieurs groupes sélectionnés dans le cadre du niveau 3 de Grand Large ?

- Choisissez le-s groupe-s sur la plateforme en ligne :

lautrecanalnancy.fr/boussole/grand-large/artistes-grand-large

(Artistes diffusés dans le filtre TYPE)

- **Prévoyez de bonnes conditions d'accueil du spectacle** (autorisations administratives, installations techniques, accueil, billetterie, sécurité...)
- **Contractualisez avec l'artiste ou son représentant** en vous assurant du respect réglementaire des conditions d'embauche (par contrat de cession délivré par une structure détentrice de la licence d'entrepreneur de spectacle, embauche directe par cachets de représentation pour chaque musicien et technicien, le GUSO si vous êtes un organisateur occasionnel de spectacles).
- **Passez une convention avec L'Autre Canal** pour bénéficier de conseils pour l'organisation des concerts, d'un relai en communication, d'une aide forfaitaire après avoir transmis les justificatifs d'embauche de l'équipe artistique et d'une invitation à participer aux temps de rencontre du réseau des diffuseurs du territoire

MONTANT DES AIDES ORGANISATEURS

- **pour un solo** : aide de 300€ / date forfaitaire HT ou TTC pour les structures non assujetties à la TVA accordée à chaque organisateur fixé par conventionnement
- **pour un duo** : aide de 400€ / date forfaitaire HT ou TTC pour les structures non assujetties à la TVA accordée à de chaque organisateur fixé par conventionnement
- **pour un groupe** : aide de 600€ / date forfaitaire HT ou TTC pour les structures non assujetties à la TVA accordée à chaque organisateur fixé par conventionnement
- Pour tout cela, prenez contact avec Delphine Colnot, chargée du soutien à la création et à l'accompagnement des pratiques de LAC : accompagnement@lautrecanalnancy.fr
03 83 38 44 96



Grand Large bénéficie
du soutien spécifique
du Département de
Meurthe-et-Moselle

L'AUTRE CANAL, LA SMAC DE MEURTHE-ET-MOSELLE, RESSOURCE POUR SON TERRITOIRE

L'Autre Canal (LAC) est un Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) dédié aux musiques actuelles et constitué à Nancy en 2007 par trois partenaires publics : l'État/ministère de la culture/Direction Régionale des Affaires Culturelles Grand Est, la Région Lorraine devenue Grand Est et la Ville de Nancy.

Situé au cœur du quartier Rives-de-Meurthe à proximité de l'hyper centre, il est doté d'une grande salle (1293 places), d'un club (351 places) et de quatre studios de répétitions et d'enregistrement. Son action s'inscrit dans le quotidien, essentiellement dans ses murs mais aussi en divers lieux du territoire (lautrecanalnancy.fr).

Disposant du label SMAC (Scène de Musiques Actuelles) délivré par le ministère de la culture, LAC déploie un projet artistique, culturel et territorial (PACT) dont les missions sont multiples et interdépendantes : la diffusion avec une centaine de concerts proposés annuellement ; le soutien à la création par la mise en œuvre régulière de résidences de création ou de production ; l'accompagnement des pratiques musicales au moyen de divers dispositifs de soutien au développement des artistes amateurs ou en voie de professionnalisation ; l'action culturelle par le déploiement de programmes d'éducation artistique et culturelle à l'attention des habitants du territoire nancéen et de la jeunesse en particulier ; la participation à la structuration de la filière musicale à l'échelle régionale et transfrontalière ; l'action territoriale par la mise en place de nombreux partenariats avec une diversité de structures pour conforter l'attractivité de l'établissement sur son territoire et coconstruire des actions singulières et innovantes. L'inclusion, l'égalité, la citoyenneté et l'écologie (IECE) sont par ailleurs des axes prioritaires du PACT de LAC (lautrecanalnancy.fr/engagements).

